

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– ‘CRACK FLUSHING AGENT’

### SECTION 1. IDENTIFICATION

---

<b>Identificateur du produit</b>	‘Crack Flushing Agent’
<b>Autres moyens d’identification</b>	Solution de nettoyage, acide
<b>Usage recommandé</b>	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle uniquement
<b>Restrictions d’utilisation</b>	Aucune connue
<b>Identificateur du fournisseur</b>	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creekbank, Mississauga, ON L4W 1N3
<b>Numéro de téléphone d’urgence</b>	1-800-663-6633 Service 24h – 613-996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

<b>Classification SGH</b>	Matières corrosives pour les métaux – catégorie 1 Corrosion/irritation cutanée – catégorie 1 Lésion oculaire grave/irritation oculaire – catégorie 1  Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).
---------------------------	--

**Mentions d’avertissement sur l’étiquette**

Pictogrammes de danger



Mot indicateur

Danger

<u>Déclarations de danger</u>	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Peut-être corrosif pour les métaux
<u>Conseils de prudence</u>	Porter un équipement de protection approprié. Éviter de respirer les fumées/buées/vapeurs. Se laver les mains et peau exposée après manipulation. Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux règlements locaux en vigueur. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau avec du savon. Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais. Consulter un médecin.
<b>Autres dangers</b>	Le contact avec la plupart des métaux générera de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec de l'eau émet de la chaleur. La combustion produit des fumées odieuses et toxiques. Le contact chronique avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

### SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration	Noms courants/synonymes
Acide phosphorique	7664-38-2	75%	Acide orthophosphorique, phosphate d'hydrogène

**Notes** Non disponible

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation** Amener la victime à une zone exempte de risque d'exposition supplémentaire. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin.

<b>Contact avec la peau</b>	Portez un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau qui coule doucement pendant au moins 20 minutes. Ne pas frotter la zone de contact. Consulter un médecin immédiatement. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Le cuir contaminé peut nécessiter une élimination.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si les lentilles de contact sont présentes, ne tardez pas à rincer ou à essayer de les enlever jusqu'à ce que le rinçage soit terminé. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, en plaçant la tête entre les jambes, pour l'empêcher de respirer les vomissures. Rincer la bouche et faire boire un à deux verres d'eau. Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)</b>	Provoque une irritation sévère de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des cloques, des douleurs et gonflement. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs sévères, une vision floue, une rougeur et des dégâts corrosifs. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et la respiration sifflante. Peut entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés. L'ingestion peut provoquer de graves brûlures dans les muqueuses du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations et des saignements.
<b>Soins médicaux immédiats et traitements particuliers</b>	Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Provoque des brûlures chimiques. Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

---

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Employer n'importe quel agent anti-incendie approprié pour les matériaux environnants, tels que de l'eau pulvérisée, des mousses d'alcool, de la neige carbonique ou une poudre extinctrice. Peut réagir avec l'eau. Utilisez l'eau pulvérisée avec précaution.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Utilisez l'eau pulvérisée avec précaution. N'utilisez pas un courant d'eau solide car il peut disperser et étaler le feu.
<b>Risques spécifiques posés par le produit chimique</b>	Non considéré comme inflammable. Les récipients fermés peuvent se rompre lorsqu'ils sont exposés à un excès de chaleur ou de flamme en raison d'une accumulation de pression interne.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et dans des espaces fermés, SCBA. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome avec un visage complet fonctionnant en mode pression positive. Déplacez les conteneurs de la zone d'incendie s'il est sûr de le faire. Utilisez de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Empêcher le ruissellement du contrôle des incendies ou de la dilution d'entrer dans les égouts, l'approvisionnement en eau potable ou toute voie d'eau naturelle. Endiguer pour le contrôle de l'eau.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

---

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence</b>	Limitier l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel formé. Toutes les personnes qui s'occupent du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Reportez-vous à la section 8 pour plus d'informations sur un équipement de protection individuelle acceptable.
---	--

Assurez-vous que le produit renversé ne pénètre pas dans les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Si nécessaire, endiguer bien avant le déversement pour éviter le ruissellement dans les égouts, toute voie navigable naturelle ou l'approvisionnement en eau potable.

### **Méthodes de confinement et de nettoyage**

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de dégagement. Arrêtez le déversement à la source s'il est sûr de le faire. Endiguer pour le contrôle de l'eau. Diluer l'alcali avec de l'eau et neutraliser avec des acides (par exemple, acide acétique / vinaigre). Contenir et absorber le liquide renversé avec un matériau absorbant inerte incombustible (par exemple, du sable), puis placer le matériau absorbant dans un récipient pour une élimination ultérieure (voir la section 13). Avisez les autorités appropriées au besoin.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Portez des gants / vêtements et une protection pour les yeux / le visage. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Reportez-vous à la section 8 pour plus d'informations sur un équipement de protection individuelle acceptable. Ne pas respirer les fumées, les buées ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver après la manipulation. Conserver à l'écart de la chaleur, de la flamme et des incompatibles. Peut réagir avec l'eau, générant de la chaleur. Lors de la dilution, ajouter toujours le produit à l'eau; ne jamais ajouter de l'eau au produit. En mélangeant avec de l'eau, remuer de petites quantités lentement. Garder les récipients fermement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients vides conservent les résidus (liquides et / ou vapeurs) et peuvent être dangereux.

### **Conditions pour un stockage sans risque**

Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé et sécurisé. Tenir à l'écart des incompatibles. La zone de stockage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspectez périodiquement les dommages ou les fuites. Ne gèle pas. Stocker dans

des récipients résistants à la corrosion. Éviter le contact avec l'aluminium, eau, métaux (par exemple, l'étain, l'aluminium, le zinc et les alliages contenant ces métaux), des oxydants forts (par exemple le chlore, les peroxydes, etc.), des acides (par exemple l'acide sulfurique, l'acide nitrique), des caustiques, amines, alcools.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

<b>Paramètres de contrôle</b>	Limite d'exposition selon ACGIH = TWA 1 mg/m <sup>3</sup> , STEL 3 mg/m <sup>3</sup> . Limite d'exposition selon OSHA = PEL 1 mg/m <sup>3</sup>
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Des stations de lavage oculaire de secours et des douches d'urgence doivent être installées à proximité de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les espaces confinés. Utiliser une ventilation aspirante générale ou locale pour maintenir la concentration atmosphérique au-dessous des limites d'exposition recommandées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	Des équipements de protection respiratoire sont requis si les concentrations dépassent les limites d'exposition recommandées. Il est recommandé d'utiliser des respirateurs approuvés par le NIOSH. Un appareil de protection respiratoire autonome doit être utilisé dans les situations d'urgence ou lorsque le niveau d'exposition n'est pas connu. Les respirateurs devraient être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément aux normes OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Porter des gants imperméables lors de l'utilisation de ce produit. Porter le cas échéant : caoutchouc nitrile, polychlorure de vinyle, caoutchouc butyle, néoprène. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), des bottes, des tabliers et des gants longs pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques en tout temps lors de la manipulation de cette substance. Le port d'un écran facial complet

peut également être nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits de beauté tout en travaillant avec ce produit. Une fois le travail terminé, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

<b>Apparence</b>	Liquide incolore
<b>Odeur</b>	Aucune
<b>Seuil d'odeur</b>	Non applicable
<b>pH</b>	< 1.0 (solution 1% = 2.1)
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-17.5°C
<b>Point d'ébullition initial/plage d'ébullition</b>	135°C
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible
<b>Limites d'explosivité supérieure/inférieure d'inflammabilité/explosion</b>	Non applicable
<b>Tension de vapeur</b>	5.63
<b>Densité de vapeur</b>	3.5
<b>Densité relative</b>	1.573
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Très soluble
<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Non disponible

<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	18 cSt à 20°C

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

<b>Réactivité</b>	Normalement pas réactif. Peut-être corrosif pour les métaux. Le contact avec la plupart des métaux générera de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau générera une chaleur considérable.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Évitez la chaleur et les flammes. Tenir à l'écart des incompatibles. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. Éviter le contact avec l'eau.
<b>Substances incompatibles</b>	L'eau, métaux (par exemple, l'étain, l'aluminium, le zinc et les alliages contenant ces métaux), des oxydants forts (par exemple le chlore, les peroxydes, etc.), des acides (par exemple l'acide sulfurique, l'acide nitrique), des caustiques, amines, alcools.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Peut produire des oxydes de phosphore et d'anhydride phosphorique.

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

<b>Toxicité aiguë</b>	Ce produit est classé comme dangereux selon les
-----------------------	---

règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

**Données toxicologiques  
DL50 et CL50**

DL50 par voie orale, rat = 4 400 mg/kg  
DL50 par voie cutanée, lapin = >3 160 mg/kg  
CL50 par inhalation, rat = non disponible

**Corrosion/irritation de la  
peau**

Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Corrosion/irritation cutanée – catégorie 1 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Lésions oculaires  
graves/irritation**

Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Lésion oculaire grave/irritation oculaire – catégorie 1 Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation des voies  
respiratoires ou de la  
peau**

Ne devrait pas être un sensibilisant cutané ou respiratoire.

**Mutagénicité sur les  
cellules germinales**

Ne devrait pas être mutagène chez l'homme.

**Tératogénicité**

Non disponible

**Cancérogénicité**

Aucun composant n'est répertorié comme cancérogène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

**Toxicité spécifique pour  
certains organes cibles  
(exposition unique)**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxine d'organe cible spécifique, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour  
certains organes cibles  
(exposition répétée)**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxine d'organe cible spécifique, exposition répétée.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne devrait pas avoir d'autres effets sur la reproduction.
<b>Risque d'aspiration</b>	Peut provoquer une irritation grave du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation grave et des dommages corrosifs dans la bouche, la gorge et l'estomac.
<b>Symptômes/lésions après inhalation</b>	Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et la respiration sifflante. Peut entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés.
<b>Symptômes/lésions après contact avec la peau</b>	Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Corrosion/irritation cutanée – catégorie 1 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
<b>Symptômes/lésions après contact avec les yeux</b>	Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Lésion oculaire grave/irritation oculaire – catégorie 1 Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Symptômes/lésions après ingestion</b>	Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations, des saignements et éventuellement la mort.
<b>Symptômes chroniques</b>	Le contact chronique de la peau avec de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

---

<b>Écotoxicité</b>	Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet d'une enquête approfondie. Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau, ni être déposé là où il peut affecter les eaux de
--------------------	--

surface ou souterraines. La toxicité est principalement associée au pH.

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

<b>Moyens d'élimination</b>	Ce produit doit toujours être éliminé en conformité avec les réglementations locales, provinciales, fédérales ou nationales. Les règlements en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre. La responsabilité de la caractérisation des déchets et du respect des lois en vigueur incombe exclusivement au producteur des déchets.
-----------------------------	--

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

Données réglementaires	N° UN	Désignation UN officielle pour le transport	Classe de danger pour le transport	Groupe d'emballage
TDG	UN1805	PHOSPHORIC ACID SOLUTION	8	III
49CFR/DOT	UN1805	PHOSPHORIC ACID, LIQUID	8	III

<b>Précautions spéciales</b>	Non applicable
<b>Risques pour l'environnement</b>	Se reporter à la section 12.
<b>Transport en vrac</b>	Peut être expédié en tant que QUANTITÉ LIMITÉE. Veuillez-vous référer au mode de transport des marchandises dangereuses pour votre région.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

<b>Statut OSHA</b>	Dangereux, irritant, corrosif
<b>Statut TSCA</b>	Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.
<b>Quantité à déclarer CERCLA</b>	Non applicable pour un usage typique du produit.
<b>SARA Titre III Section 302</b>	Substances extrêmement dangereuses – aucun composé à déclarer.
<b>SARA Titre III Section 311/312</b>	Catégories de dangers – danger aigu pour la santé, dangers chroniques pour la santé
<b>SARA Titre III Section 313</b>	Liste des produits chimiques toxiques – non-inscrit
<b>Statut RCRA</b>	Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou des dérivés du produit doit être classé comme étant un déchet dangereux.
<b>Classification SIMDUT</b>	Classe E - Matériel corrosif
<b>Classification GNAMU</b>	154

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

<b>Date de la dernière révision</b>	21 septembre 2017
---	-------------------